

N°7

LA GAZETT'IMMO

By Evidence Immobilier - Séverine et Erika



7ème édition de notre Gazett'Immo.

Comme vous le verrez, nous avons bien travaillé depuis la dernière édition !

L'actualité immobilière est plutôt dense en ce moment, nous avons sélectionné pour vous les sujets qui méritaient un zoom en local.

Bonne lecture et à très vite !

Erika PASQUALOTTO

☎ 06 21 82 89 34

✉ erika.immo73@gmail.com



Séverine RAT-BROCHAND

☎ 06 79 74 25 95

✉ severine@evidenceimmobilier.fr

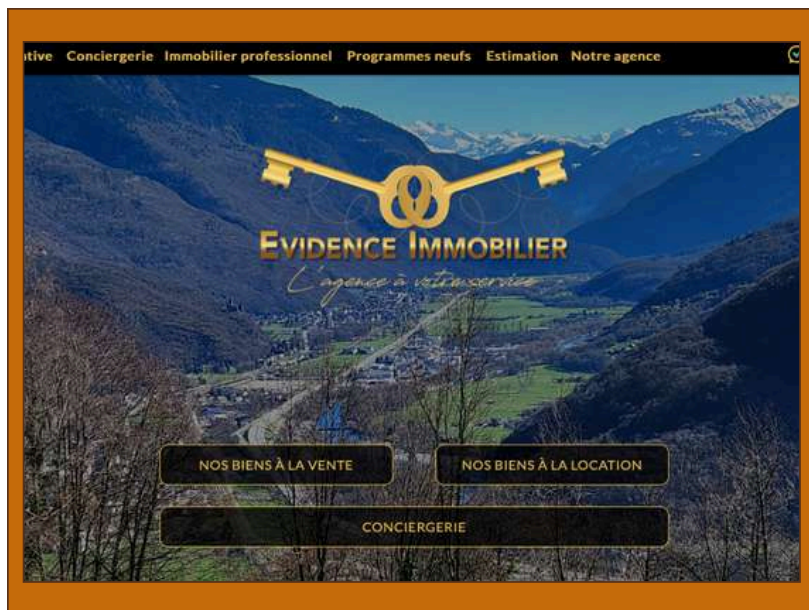
21 Rue Suarez - 73200 ALBERTVILLE

www.evidenceimmobilier.fr

NEW - NEW

Refonte de notre site internet !!!

Après des mois de travail, des heures de réflexion et aussi une “expédition” au quatre coins de notre secteur pour avoir NOS photos sur notre site ... il est dispo !!!
Vous pouvez dès à présent retrouver nos biens, nos services mais aussi les anciennes éditions de la Gazett’Immo



Nous sommes heureuses et fières de notre travail !!! et en plus, grâce à ce nouveau site, nous augmentons la visibilité de vos biens à la vente.

Zoom DPE :Enième réforme 2024

Nouveau rebondissement dans les diagnostics immobiliers avec le DPE.

Les petites surfaces étaient les grandes perdantes (entres autres) du DPE depuis sa réforme de 2021.

La méthode de calcul va donc changer, mais uniquement pour les petites surfaces (jusqu’à 40m²). La législateur annonce que cette méthode permettra de gagner jusqu’à 2 lettres.

L’entrée en vigueur est prévue au 01 Juillet 2024.

Afin de savoir si votre bien est concerné par la correction du DPE, un simulateur est disponible sur le site www.observatoire-dpe-audit.ademe.fr.

Il générera une correction de votre DPE.





Réexamen des refus de prêts

Une nouvelle chance ?

Durant toute l'année 2024, les acquéreurs ayant eu un refus de prêt auront la possibilité de faire examiner une seconde fois la demande.

Pour ce faire, il y a des conditions :

- 35% de taux d'endettement maximum
- Ne pas être fiché pour incidents de paiement
- En faire la demande dans l'établissement ayant refusé l'emprunt

Cette mesure initiée par la Banque de France a pour but de relancer le marché immobilier, bien fatigué des derniers mois.

Néanmoins, les établissements bancaires resteront souverains sur la décision finale et il s'agit aussi de faire de la pédagogie. En effet, les banques auront la possibilité de motiver les raisons du refus, ce qui n'était pas le cas avant.

A cette heure, nous avons peu de retours permettant de savoir si cette mesure est réellement efficace.



Le marché en local

Les acquéreurs sont-ils toujours là ?

La réponse est **OUI** !

Malgré un climat économique tendu, nous connaissons un rebond. Force est de constater que notre secteur n'a pas perdu de son attractivité.

Aujourd'hui, nous repartons sur un rythme "normal", nous avons ré-adapté notre façon de travailler, nous faisons toujours preuve d'autant de pédagogie avec nos clients (vendeurs ou acquéreurs).

L'humain est toujours au centre de nos missions et nous mettons tout en œuvre, chaque jour, pour faire aboutir les projets de nos clients.

Nos candidats à l'achat sont qualifiés, nous prenons le temps de comprendre chaque projet et ils comptent sur nous !! Ils attendent **LE** bien, **VOTRE** bien !

Et si votre acquéreur avait déjà poussé la porte de notre agence ?
Contactez-nous !



Actuellement en vente dans votre agence Evidence Immobilier



GRIGNON

**Maison 3 chambres sur 2 niveaux
Piscine hors sol - Garage
Terrain de 606m²**

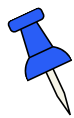
419 000€ HAI



GRESY SUR ISERE

**Maison de village sur 2 niveaux.
Terrasse et terrain non attenant**

220 000€ HAI



GILLY SUR ISERE

**Duplex 5 pièces d'env. 99m² + terrasse
Garage et place de parking**

299 000€ HAI



**.... café, sourire et
professionnalisme
INCLUS**

